

---

Technische Universität Berlin (Université Technique de Berlin)

Faculté VII – Architecture, Environnement, Société

## **Projet Modèle "Les Régions du Futur"**

**Initiativkreis Europäischer Metropolregionen in Deutschland**  
(Réseau des Régions Métropolitaines Allemandes)

### **Déclaration de Stratégie (Statut 31.03.2003)**

Au cas où surviendrait tout litige relatif à la traduction de la présente déclaration de stratégie, le texte allemand prévaudra.

### **Remarques préliminaires**

Les régions métropolitaines sont des agglomérations caractérisées par leur rôle considérable au sein du réseau des villes régions. Elles se distinguent par leur force économique, leur robuste infrastructure, leurs niveaux de prise de décision politique et économique, un réseau au maillage étroit de prestataires de services dans le secteur de la production ainsi que par un potentiel démographique considérable.

Au cours de l'été 2001, les régions métropolitaines de Berlin-Brandenburg, Francfort/Rhin-Main, Hambourg, Hanovre, Munich, Rhin-Ruhr, Stuttgart et Halle/Leipzig-Sachsendreieck (le triangle saxon)<sup>1</sup> ont entamé une coopération sous l'en-tête de „*Initiativkreis Metropolregionen in Deutschland*“ (Réseau des Régions Métropolitaines Allemandes). La Conférence des Ministres responsable de l'aménagement du territoire (*Note du traducteur: "spatial planning"=planification territoriale / aménagement du territoire*) fait référence à ce réseau par les termes "régions métropolitaines métropolitaines".<sup>2</sup>

Les objectifs les plus importants de l'initiative du groupe sont de formuler la perception que les régions métropolitaines ont d'elles-mêmes et d'exprimer leurs revendications vis-à-vis des

---

<sup>1</sup> La région métropolitaine de Halle/Leipzig-Sachsendreieck est constituée des régions urbaines de Halle-Leipzig, Dresden et Chemnitz.

<sup>2</sup> A l'exception de la région d'Hanovre ; Bundesministerium für Raumordnung, Bauwesen und Städtebau (Ministère Fédéral des Transports, de la Construction et du Bati) 1997, p. 51

politiques allemandes et européennes d'aménagement territorial et de développement afin d'accroître leur capacité d'être compétitives et afin d'agir au niveau européen, afin de mettre en valeur le concept d'un solide système de régions métropolitaines en Allemagne et de le mettre en pratique, et afin de promouvoir cette coopération pour se transformer en réseau permanent.

Les régions métropolitaines sont représentées dans le réseau par les organismes suivants :

- Berlin-Brandenburg : *Gemeinsame Landesplanungsabteilung der Länder Berlin und Brandenburg* (Service Conjoint de l'Aménagement des Etats Fédéraux de Berlin et de Brandenburg)
- Francfort/Rhin-Main : *Planungsverband Ballungsraum Frankfurt/Rhin-Main* (Association d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Francfort/Rhin-Main)
- Halle/Leipzig-Sachsendreieck: Ministère des Affaires Internes de l'état fédéral de Saxe
- Hambourg: Chancellerie du Sénat de la Ville Libre et Hanséatique d'Hambourg et Ministère des Zones Rurales, de l'Aménagement Régional, de l'Agriculture et du Tourisme de l'Etat Fédéral de Schleswig-Holstein
- Hanovre : Région d'Hanovre et Ville d'Hanovre (capitale de l'état fédéral de Saxe inférieure)
- Munich: *Regionaler Planungsverband München* (Association Régionale d'Aménagement de Munich)
- Rhine-Ruhr: *Kommunalverband Ruhrgebiet* (Association des Collectivités Locales de la Région de la Ruhr)
- Stuttgart: *Verband Region Stuttgart* (Association de la Région de Stuttgart).

Le Réseau des Régions Métropolitaines est basé autour d'un projet d'aménagement territorial réalisé par le Bureau Fédéral pour le Bati et l'Aménagement Régional (*Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung* = BBR), c'est-à-dire l'initiative "Régions du Futur". Afin de poursuivre ce processus lancé dans le cadre de cette initiative, le BBR a lancé de sous-projets : le Réseau "Régions du Futur" et un projet de coaching (encadrement) pour les régions modèle<sup>3</sup>. Les projets modèles sont sélectionnés pour bénéficier d'un coaching et bénéficient d'un service personnalisé de conseil et d'appui technique. Ce type de coaching régional aidera à analyser et à tester des approches innovantes pour le développement durable qui peuvent être transférées à d'autres régions. L'expérience acquise est intégrée dans le travail du réseau "Régions du Futur". Le Réseau des Régions Métropolitaines Allemandes est un des projets modèles qui bénéficient du coaching pendant une période d'environ 18 mois.

---

<sup>3</sup> Pour plus d'information sur l'initiative et les sous-projets, consulter le site web : [www.zukunftsregionen.de](http://www.zukunftsregionen.de)

La présente déclaration de stratégie constitue une synthèse du bilan de la discussion menée par le réseau autour de la stratégie des régions métropolitaines allemandes et prend en compte le débat actuel parmi les experts dans ce domaine. La présente intervention s'adresse aux acteurs du secteur public et privé qui partagent une responsabilité au sein des régions métropolitaines, au niveau de l'acteur détenant une responsabilité au niveau de l'aménagement territorial et du développement régional (Länder), au niveau national (Bund) et au niveau européen (UE) ainsi que dans les cercles professionnels.

## Tour d'horizon des revendications présentées par les régions métropolitaines

1. Les Politiques doivent dans toutes les sphères et à tous les niveaux être de plus en plus axées sur la réponse aux besoins des régions métropolitaines. 5
2. Les formes efficaces de coopération régionale doivent avoir une légitimité politique ainsi qu'un financement assuré. 7
3. Les tâches les plus importantes des régions métropolitaines sont liées à l'aménagement supra-local, à la dotation infrastructurelle et à la promotion régionale du développement économique. 10
4. Les régions métropolitaines doivent coopérer de manière plus étroite à la fois au niveau national et international afin de mettre en valeur leur efficacité et de faire avancer leurs intérêts communs. 12
5. Chaque région métropolitaine doit développer de manière cohérente son propre profil en tant que lieu privilégié pour la vie des entreprises. 14
6. Les régions métropolitaines doivent avoir pour objectif une division du travail et des tâches. 15
7. Les régions métropolitaines doivent développer un sens identitaire et encourager la participation active de leurs citoyens. 16
8. Les régions métropolitaines allemandes doivent intensifier et coordonner leurs activités en relation avec l'Europe. 18

**1. Les Politiques doivent dans toutes les sphères et à tous les niveaux être de plus en plus axées sur la réponse aux besoins des régions métropolitaines.**

Afin de s'assurer que les régions métropolitaines allemandes puissent être à la hauteur des demandes croissantes et des tâches au sein du tissu territorial de la République Fédérale allemande et afin de pouvoir concurrencer d'autres régions métropolitaines au niveau européen et mondial, il est impératif d'orienter de plus en plus les politiques dans toutes les sphères et à tous les niveaux vers la réponse aux besoins de ces régions.

Des conclusions concrètes doivent être tirées aux niveaux suivants :

- L'importance stratégique des régions métropolitaines en Allemagne doit être systématiquement débattue.
- La catégorie "région métropolitaine européenne" doit être de plus en plus intégrée dans les déclarations d'intention, les programmes et les plans de développement à la fois au niveau national et à celui du *Länder*.
- La catégorie "région métropolitaine européenne" devra être utilisée concrètement dans les politiques d'aménagement territoriale et devra être mise en pratique.
- Les fonctions des régions métropolitaines européennes devront être promues par le biais de programmes spécifiques dans le cadre des politiques régionales et structurelles. A présent, ni le programme allemand "Structure Economique Régionale" (programme conjoint du gouvernement fédéral et du *Länder*) ni les politiques régionales / structurelles européennes ne laissent de place aux besoins spécifiques des régions métropolitaines.
- Le *Länderfinanzausgleich* (programme de transfert et d'égalisation financière entre le *Länder* et le gouvernement fédéral) rend possible le fait d'accommoder une telle approche. La situation actuelle semble aller dans cette direction (approche des fonctions "centrales", considération des fonctions spécifiques de Berlin en tant que "capitale")<sup>4</sup>.
- Les changements dans la structure régionale auront des implications énormes en termes territorial et social. On doit donner aux régions métropolitaines les moyens de trouver des solutions aux problèmes qui découlent de ces mutations.

Au fur et à mesure de la progression de la mondialisation, l'importance des régions métropolitaines dans la compétition mondiale dans le domaine de l'implantation des entreprises

---

<sup>4</sup> Blotevogel 2002, p. 3

s'intensifie. Ce phénomène peut être ressenti dans une mesure grandissante en Europe où la croissance économique sera concentrée dans des agglomérations hautement développées et établies – les régions métropolitaines. "La société et l'économie mondiale ne sont plus avant tout un patchwork d'états-nations et d'économies nationales mais un réseau aux couches multiples, avec des "métropoles mondiales" et les régions métropolitaines en constituent les points d'intersection."<sup>5</sup>

Les régions métropolitaines sont les points centraux à l'intersection des pouvoirs financiers et de production nationaux et mondiaux. La concentration de prestataires de services hautement spécialisés et de réseaux d'instituts scientifiques ainsi que la présence de structures de prise de décision politiques et d'infrastructures au-dessus de la moyenne sont des facteurs décisifs. Le milieu d'innovations qui bénéficient de ces facteurs s'est le mieux développé au cours des décennies passées dans les agglomérations bien établies. La montée en puissance des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) depuis les années 70 a contribué de manière significative à placer les régions métropolitaines au coeur de l'économie mondiale. C'est la raison pour laquelle Sassen compare les "métropoles mondiales" aux „... sites de production des plus grands courtiers de l'information de notre temps."<sup>6</sup>

En fait, les régions métropolitaines allemandes sont non seulement en compétition avec leurs voisines européennes mais avec les régions métropolitaines du monde entier. Elles ne seront capables de faire face à leurs concurrentes que si :

1. leur rôle en tant que catalyseurs du développement économique est reconnu par les représentants politiques et la société et que si
2. elles bénéficient d'un soutien plus fort afin de réussir dans la compétition internationale.

Si les régions métropolitaines ne sont pas soutenues en tant que pôles de croissance, il leur sera difficilement possible d'arriver à un développement positif de l'ensemble du pays. Cette affirmation est en phase avec le contenu du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) qui appelle explicitement à la création de régions de forte croissance en Europe.<sup>7</sup>

Un autre facteur qui ne doit pas être négligé est le fait que les conflits sociaux et environnementaux et la pauvreté sont toujours plus évidents dans les régions métropolitaines, nécessitant que ces dernières prennent des mesures pour remédier à ces problèmes. La ségrégation sociale, structurelle, et le chômage de longue durée et l'aliénation, la nuisance sonore causée par la circulation et la contamination des sols sont des problèmes qui ont un impact important sur la qualité de vie dans les régions métropolitaines.

---

<sup>5</sup> Blotevogel 2001, p. 160

<sup>6</sup> Sassen 2001, p. 200

<sup>7</sup> Europäische Gemeinschaften (Communautés Européennes) 1999, p. 21 a. 39

## 2. Les formes efficaces de coopération régionale doivent avoir une légitimité politique ainsi qu'un financement assuré.

### Raisons

Des formes et des institutions efficaces de coopération et d'organisation régionale et inter-municipale sont une condition importante du plein développement des fonctions métropolitaines.<sup>8</sup> Il ne semble, cependant, pas utile, de disposer de procédures standardisées. Au lieu de cela, on devrait rechercher des solutions spécifiques pour chaque région métropolitaine sur la base des coopérations existantes ou du renforcement des institutions existantes. Les conditions minimums d'institutionnalisation qui doivent être garanties sont :

- Légitimité démocratique directe
- Pouvoirs stratégiques d'aménagement
- Mise en oeuvre de projets régionaux
- Disponibilité des ressources financières et humaines requises.

Fondamentalement, on peut dégager 4 modèles de coopération officielle institutionnalisée et intra-régionale :<sup>9</sup>

1. Coopération dans les associations dont les tâches sont liées les unes aux autres (appelées *Zweckverbände*, reliant entre elles les collectivités locales pour un résultat conjoint par rapport à certaines tâches)

Cette forme de coopération convient pour résoudre des problèmes concrets et spécifiques. Celle-ci doit cependant prendre en considération le fait qu'un nombre important d'associations différentes recouvrant une variété de collectivités et ayant une base géographique variable peuvent fragmenter le niveau régional et affaiblir sa capacité d'action. De plus, cette approche n'est pas transparente et ne permet qu'un contrôle démocratique direct.<sup>10</sup>

2. Associations régionales

L'établissement d'une association régionale est souvent considéré comme la forme idéale de coopération intra-régionale dans les villes-régions. Les membres de l'association sont les collectivités régionales et locales. L'association est ainsi basée sur les unités municipales et

---

<sup>8</sup> Bundesministerium für Raumordnung, Bauwesen und Städtebau (Ministère Fédéral du Transport, de la Construction et du Logement) 1997, p. 56

<sup>9</sup> Ceux-ci ont été développés par une ARL (ARL= Académie pour la Recherche Territoriale et l'Aménagement Régional) en tant que modèles de coopération pour la gestion du développement régionale dans les régions urbaines. Elles peuvent servir d'orientation pour le futur développement des régions métropolitaines au niveau régional.

<sup>10</sup> Ce groupe comprend la *Regionale Planungsverband München* (Association d'Aménagement Régional de Munich) et la *Kommunalverband Ruhrgebiet* (Association des collectivités locales de la région de la Ruhr).

effectue un certain nombre de tâches d'aménagement et de mise en oeuvre pour la totalité de la région. L'association est une sorte d'organisation "parapluie" couvrant les grandes villes et les municipalités environnantes. Comme l'a montré ces dernières années, les associations régionales peuvent avoir une légitimité démocratique.<sup>11</sup>

### 3. Collectivités régionales

Selon ce modèle, le "parapluie" conjoint des grandes villes et des municipalités environnantes couvre toutes les tâches régionales.<sup>12</sup> Dans le cas du modèle de *Regionalkreis* (littéralement traduit 'comté régional' ; un super-comté combinant plusieurs comtés), les villes et les municipalités restent légalement indépendantes alors que les pouvoirs régionaux sont combinés. Cela permet une égalisation financière entre les municipalités appartenant à la région. Il existe des limites au changement de collectivités sous le droit public : limites politiques au transfert requis des pouvoirs et des limites géographiques imposées par le besoin de mise en oeuvre pratique.

### 4. Régions "transfrontalières"

Dans le cas des régions métropolitaines situées sur le territoire de plus d'un *Land*<sup>13</sup>, les niveaux de *Länder* doivent entrer en compte. Là encore, les niveaux locaux sont indispensables en tant qu'organismes de mise en oeuvre et en termes de propre responsabilité régionale. Des solutions institutionnelles innovantes doivent être trouvées en ce qui concerne la légitimité démocratique, la performance des tâches régionales et les ressources requises.

La création d'agences de développement régionales responsables de tâches telles que la coordination, le coaching et la représentation des sites d'implantation et d'activités des entreprises ainsi que l'utilisation de compagnies existantes, l'établissement de nouvelles entreprises et les associations sous droit privé fournissent des possibilités supplémentaires pour la coopération régionale et prendront une importance grandissante à l'avenir.<sup>14</sup>

Les limites officielles des régions non pas d'importance absolue pour l'établissement du cadre institutionnel. Les régions sont délimitées par des inter-relations sous-jacentes (fonctionnelles – territoriales) et ces inter-relations prennent des formes différentes en fonction de la tâche en question. La région institutionnalisée peut être définie comme la "région centrale" dans le sens où elle correspond à une aire où un maximum d'inter-relations fonctionnelles se croisent / se

---

<sup>11</sup> Donc, par exemple, la *Verband Region Stuttgart* qui dispose de son propre parlement régional, en contraste à cela, les associations telles que la *Planungsverband Ballungsraum Frankfurt/Rhein-Main* ne disposent que d'une légitimité indirecte.

<sup>12</sup> Donc, par exemple, la région d'Hanovre

<sup>13</sup> Ceci concerne principalement les régions métropolitaines de Hambourg, Berlin-Brandenburg et Halle/Leipzig-Sachsendreieck ainsi que Francfort/Rhin-Main.

chevauchent. En fonction de la tâche en question, la coopération s'étend au delà des frontières de cette région centrale.<sup>15</sup> En phase avec cela, les régions telles qu'Hanovre et Munich ont fondé des réseaux avec des unités d'aménagement hors de la région centrale institutionnalisée.

---

<sup>14</sup> Bundesministerium für Raumordnung, Bauwesen und Städtebau (Ministère Fédéral du Transport, de la Construction et du Logement) 1997, p. 56

<sup>15</sup> Ritter 1997, p. 168

### **3. Les tâches les plus importantes des régions métropolitaines sont liées à l'aménagement supra-local, à la dotation infrastructurale et à la promotion régionale du développement économique.**

#### **Raisons**

Un certain nombre de tâches métropolitaines ne peuvent être effectuées de manière réussie qu'au niveau régional. Dans la perspective du développement durable régional, les institutions régionales doivent avoir les pouvoirs requis pour effectuer ces tâches sous leur propre responsabilité régionale. Ces pouvoirs dépendent de la région respective mais ils doivent englober au moins :

- Le développement de la stratégie (déclaration d'intention et concepts),
- Aménagement régional,
- Coordination de projets et mesures ayant un impact sur l'ensemble de la région,
- Dotation d'infrastructures dans les aires telles que communication, mobilité, salons professionnels et lieux / installations pour les conférences, problèmes sociaux, infrastructures pour les loisirs et environnement (parcs régionaux),
- Projets et infrastructures pilotes ainsi que développement régional avec l'aide de gestion et de marketing régionaux,
- Promotion d'intérêts régionaux à l'intérieur et à l'extérieur de la région,
- Promotion régionale du développement économique.<sup>16</sup>

Afin de garantir que ces processus soient réussis et émulent un sens identitaire régional, un nombre maximum d'acteurs responsables des fonctions métropolitaines doivent être impliqués :

- Les centres de prise de décision politique et économique, comprenant les principales associations et collectivités ne sont pas seulement des "ambassadeurs" importants d'une région métropolitaine. Le développement et le maintien d'un milieu régional commun, basé sur la combinaison et la relation entre ces acteurs, mais également en valeur l'esprit communautaire d'acteurs institutionnels et individuels et leur engagement vis à vis de la région. Un tel tissu d'(inter)-relations, peut également avoir une influence positive sur les décisions futures à prendre dans la région métropolitaine.
- Les acteurs publics et privés qui caractérisent les fonctions de porte d'une région métropolitaine dépendent d'une coordination intensive pour assurer l'accroissement continu de leur efficacité et de leur compatibilité environnementale. Avec ceci en toile de fonds, la coopération et la coordination directe entre les acteurs (sur la base de pouvoirs

---

<sup>16</sup> ARL 1998, p. 30ff

d'aménagement souverains) doivent être mises en valeur afin de maintenir et de mettre en exergue la position internationale des régions métropolitaines allemandes.

- Il en va de même pour la création et la promotion d'un milieu créatif dans les régions métropolitaines. L'établissement de réseaux scientifiques et le transfert des résultats de la recherche vers l'économie régionale via l'interface de l'enseignement supérieur "local" et des institutions de R & D est une tâche régionale de tout premier plan. En outre, la coordination et la coopération entre des institutions culturelles internationalement reconnues et des organisations de tourisme doit être encouragée au niveau régional.

**4. Les régions métropolitaines doivent coopérer de manière plus étroite à la fois au niveau national et international afin de mettre en valeur leur efficacité et de faire avancer leurs intérêts communs.**

Généralement parlant, l'avantage de la coopération est d'arriver à des situations gagnant / gagnant qui présentent des avantages pour tous les participants. Ceux-ci sont :

- Une plus grande efficacité en interne,
- Des processus modernisés pour le résultat des tâches,
- Marketing conjoint,
- Une promotion plus forte et plus efficace des intérêts communs,
- Exploitation des synergies.

### **Raisons**

La coopération offre différentes possibilités aux régions métropolitaines, allant des informations via la consultation et la coordination jusqu'à la conduite de projets, de marketing et de lobbying conjoints.<sup>17</sup> D'éventuels instruments à utiliser pour l'échange d'information et d'expérience sont les meilleures / bonnes pratiques ou le benchmarking (développement de référentiels). Ces processus permettent d'évaluer la situation de la région de manière objective par rapport aux informations fournies par les régions partenaires.<sup>18</sup> La coopération interrégionale peut ainsi aider à surmonter les valeurs obsolètes et à ossifier les routines et les relations et peut servir de lieu d'échange pour les idées innovantes ; d'autre part, elle peut remettre en question le milieu régional.<sup>19</sup>

La promotion d'intérêts communs offre la possibilité de "parler d'une seule voix" et d'être perçu comme régions métropolitaines avec tous les besoins et tous les changements auxquelles elles sont confrontées. Cela comprend le marketing conjoint régional avec l'objectif de mettre en avant la visibilité des régions métropolitaines, de changer la manière dont elles sont perçues et d'émuler un sens identitaire régional.<sup>20</sup> Le lobbying conjoint s'adresse aux niveaux publics de l'état fédéral et au *Länder* ainsi qu'à l'Union Européenne et aux acteurs qui prennent des décisions ayant un impact sur la dimension territorial des régions métropolitaines. A cet égard, ce sont les fonctions métropolitaines qui ont des problèmes communs comme les amendements au *Länderfinanzausgleich* (Programme d'égalisation financière) ou à la mise en place de projets infrastructurels, qui doivent faire l'objet d'un débat. L'influence exercée devrait

---

<sup>17</sup> Kragt 1998, p. 120

<sup>18</sup> Kunzmann, 1995, p. 131f

<sup>19</sup> Kilper 1998, p. 47

<sup>20</sup> Kunzmann 1995, p. 131f

s'étendre au développement de programmes politiques tels que les fonds structurels de l'Union Européenne ou les programmes gérés conjointement par le gouvernement fédéral allemand et le *Länder* (GA = *Gemeinschaftsaufgaben*).

Le lobbying conjoint dont l'objectif est d'établir des institutions pertinentes européennes ou mondiales (associations, collectivités, R & D, sciences, formation et institutions culturelles) dans les régions où a lieu la coopération nécessite consultation et coordination. Un autre objectif est celui de trouver des règles communes pour la concurrence interrégionale (pour la localisation des entreprises – installations et activité).<sup>21</sup>

Parmi les domaines de travail où les régions métropolitaines devraient tenter d'établir les types de coopération mentionnés ci-dessus, on trouve :

- Régionalisation et "formation" des régions (par exemple : sens identitaire, gestion régionale),
- Aménagement régional (conjoint) (par exemple : concepts de développement régional, sous - désurbanisation)
- internationalisation
- Développement régional durable (par exemple : ségrégation, intégration, gestion régionale des sols)
- infrastructure (par exemple : salons professionnels, infrastructures culturelles, mobilité)
- promotion régionale du développement économique (par exemple : innovation, tourisme).

Au-delà de la coopération entre les régions métropolitaines allemandes, la coopération transnationale avec d'autres régions métropolitaines au niveau européen et mondial prend une signification plus grande. En coopérant dans différents domaines de politique, les régions métropolitaines peuvent améliorer leur situation de départ dans la compétition européenne. Les programmes Interreg rendent possible d'initier et d'intensifier ces formes de coopération.

La coopération peut avoir lieu entre des régions métropolitaines voisines dans différents pays, coopération transnationale ou au sein des réseaux européens ou mondiaux.

---

<sup>21</sup> Ce type de règles sera défini dans le cadre de la coopération entre les régions métropolitaines de Hambourg et Berlin.

## **5. Chaque région métropolitaine doit développer de manière cohérente son propre profil en tant que lieu privilégié pour la vie des entreprises.**

### **Raisons**

Dans la perspective de la compétition européenne et mondiale entre les régions et en particulier entre les régions métropolitaines, l'importance d'un profil clair et reconnaissable est évidente. Les régions métropolitaines sont distinguées par des caractéristiques spécifiques d'autres agglomérations. Ces caractéristiques sont des arguments importants dans la compétition ci-dessus mentionnée entre les régions métropolitaines en tant que lieux de localisation des entreprises. Elles doivent être identifiées et renforcées. Les fonctions métropolitaines les plus importantes peuvent être résumées sous les 3 têtes de chapitres suivantes :

- Prise de décision et contrôle ,
- innovation et compétition,
- fonctions de portes.<sup>22</sup>

Le but premier pour chaque aire métropolitaine est d'aligner ses pouvoirs et ses caractéristiques spécifiques avec ce catalogue de fonctions métropolitaines et de développer un profil spécifique à une région en phase avec son excellence dans des domaines particuliers. Afin d'identifier sa propre position, il est impératif que les régions métropolitaines allemandes se comparent avec d'autres régions métropolitaines allemandes et non-allemandes.

A cette fin, les régions peuvent employer des processus de benchmarking. Le benchmarking est un outil pratique pour les régions leur permettant d'améliorer leurs propres processus en les comparant avec ceux de leurs concurrents et en apprenant des exemples de réussite et en comprenant les processus sous-jacents. Cet outil a été introduit comme un instrument pour optimiser la performance d'entreprises privées et il est aussi utilisé de manière croissante par les institutions publiques.

De plus, les régions métropolitaines allemandes mettent en valeur leur profil international. Ceci comprend tous les domaines de la vie de tous les jours, tels que les panneaux signalétiques en différentes langues dans les transports en commun, l'amélioration de la compétence en anglais des prestataires de services et des fonctionnaires, etc...

---

<sup>22</sup> cf. Annexe p. 24

## **6. Les régions métropolitaines doivent avoir pour objectif une division du travail et des tâches.**

**La division du travail et des tâches permet l'utilisation des synergies dans le système métropolitain et la mise en valeur de la position du système par rapport à la compétition internationale.**

### **Raisons**

En dépit de l'importance croissante de la compétition entre les sites de localisation d'entreprises et les régions, une combinaison de compétition et de coopération, souvent appelé "co-opétition", doit caractériser la relation entre les régions métropolitaines, similairement aux relations entre les entreprises privées.<sup>23</sup> A l'aide de la coopération basée sur un partenariat et de la division fonctionnelle du travail entre les régions métropolitaines, surtout quand ces structures complémentaires existent, il est possible d'accroître l'efficacité et d'utiliser les synergies.<sup>24</sup> Les différents "talents" des régions métropolitaines peuvent être utilisés au maximum en concurrence avec des situations gagnant / gagnant où il existe une coopération basée sur une division du travail.<sup>25</sup>

Un des objectifs du SDEC est de "promouvoir la complémentarité entre les villes en construisant simultanément sur les avantages et en surmontant le désavantage de la compétition économique entre elles. La complémentarité ne devrait pas être uniquement concentrée sur la compétition économique mais devrait être étendue à toutes les fonctions telles que la culture et l'éducation..<sup>26</sup> D'éventuels domaines de coopération sont l'utilisation et l'entretien conjoints d'équipements à grande échelle et coûteux (par exemple : salons professionnels, aéroports), l'organisation de grands événements (tels que les championnats de football ou une année de "Capitale Européenne de la Culture"), la promotion du tourisme international, etc... Une division temporaire du travail est également concevable, par exemple, lorsqu'on est hôte de grands événements. Pendant l'Exposition Universelle EXPO 2000 à Hanovre, par exemple, Francfort a fait la publicité de son rôle de porte et Berlin et Hambourg ont fait la promotion de leurs infrastructures pour l'hébergement et pour les activités culturelles en tant qu'alternative à Hanovre.

Une autre possibilité pour la coopération est de mettre en réseau les instituts scientifiques de plusieurs régions métropolitaines. En fait, la division coopérative du travail en termes d'équipements infrastructurels devra être restreinte aux régions métropolitaines voisines.

---

<sup>23</sup> Schamp 2001, p. 176

<sup>24</sup> Heeg/Klagge/Oßenbrügge 2000, p. 3

<sup>25</sup> Häußermann 2000, p. 74

<sup>26</sup> Europäische Gemeinschaften (Communautés européennes) 1999, section 73f

## **7. Les régions métropolitaines doivent développer un sens identitaire et encourager la participation active de leurs citoyens.**

**La manière dont les régions sont perçues par leurs habitants est tout aussi important que leur positionnement compétitif. Les potentiels considérables doivent être exploités afin d'encourager la participation active des citoyens et le développement d'un sens identitaire régional dans chaque région métropolitaine.**

**“Les régions doivent apprendre à se considérer comme régions métropolitaines européennes.”<sup>27</sup>**

**Cela est valable quelque soit le pouvoir des structures institutionnelles régionales. Cette tâche représente un important défi dans certaines régions métropolitaines où l'institutionnalisation n'a progressé que de manière limitée et où aucune base institutionnelle n'existe pour soutenir le développement d'une identité commune.**

### **Raisons**

L'étendue fonctionnelle particulière des réseaux métropolitains rend extrêmement difficile le développement d'une identité commune et la participation des citoyens dans les décisions régionales. Ceci ne peut être une tâche à court-terme. Il est impératif de développer une prise de conscience du public, par rapport aux questions et aux problèmes qui se posent au niveau régional et par rapport à l'intérêt pour le développement métropolitain, pour construire une “région pour chacun et pour tous”.

Une participation plus importante des citoyens est une revendication centrale qui a pour but d'améliorer la la gouvernance dans les états-membres de l'Union Européenne. Le concept de “bonne gouvernance” est basé sur l'engagement des citoyens vis à vis de leurs municipalités et de leurs régions. Par bonne gouvernance, nous entendons “la totalité des différentes manières que les individus tout comme les institutions publiques et privées utilisent pour traiter leurs problèmes communs. Il s'agit d'un processus coopératif qui concilie des intérêts controversiaux ou divergents et qui peut initier une action coopérative.”<sup>28</sup> Des formes d'administration faiblement institutionnalisées, telles que des Tours de Table, des conférences régionales, etc..., peuvent être tout à fait bénéfiques pour le travail dans les régions métropolitaines dans la mesure où un niveau de médiation entre les institutions d'état et les acteurs d'une région est établi.

Les initiatives lancées par les acteurs politiques, économiques ou scientifiques peuvent servir et serviront de plate-forme pour les régions métropolitaines et feront avancer les demandes

---

<sup>27</sup> Blotevogel 2001, p. 167

<sup>28</sup> Fürst 2001, p. 370

régionales au niveau sous-politique. Leurs activités peuvent contribuer significativement au développement et au renforcement de l'identité régionale d'une aire économique attrayante au potentiel de développement considérable et ayant une importance mondiale.

Ces deux sous-aspects – développer un sens identitaire, encourager la participation des citoyens – peut être mis en valeur, en particulier, à l'aide d'un marketing en interne. Les points focaux de cette approche sont :

- L'identification et la promotion des forces et l'élimination des faiblesses à l'aide de projets phares et pilotes,
- La définition de groupes cible,
- La définition de canaux de communication.

Tous les acteurs en charge des fonctions métropolitaines doivent être impliqués dans des processus marketing de mise en valeur de l'identité.

Un exemple de marketing interne efficace est une initiative lancée par la région métropolitaine de Zurich :

**L' "Aire du Grand Zurich – le Réseau Zurich"** a été fondé en 1999 par plusieurs cantons en coopération avec les compagnies les plus importantes, tout d'abord afin de promouvoir et de faire la promotion de Zurich comme lieu d'attrait pour les entreprises. "L'Aire du Grand Zurich" couvre une région géographique représentant une distance en voiture de 90 minutes à partir de l'aéroport de Zurich. Cette coopération a fait que les acteurs économiques, les décideurs politiques, les médias et le grand public ont repensé (bien que ce processus n'a fait que commencer) et a entraîné la formation d'un sens identitaire commun, en particulier parmi les acteurs majeurs régionaux, supra-régionaux et internationaux. A long terme, cette initiative peut conduire à la création de formes de coopération à très grande portée et ayant une légitimité démocratique plus forte.<sup>29</sup>

---

<sup>29</sup> Behrendt/Kruse 2001, p. 202ff

## **8. Les régions métropolitaines allemandes doivent intensifier et coordonner leurs activités en relation avec l'Europe.**

### **Raisons**

Les régions métropolitaines allemandes doivent développer des stratégies systématiques et consistentes par rapport aux problèmes et aux activités européennes et mettre ces stratégies en pratique. Les régions doivent prendre une position quant aux concepts et programmes de l'Union Européenne.

Les activités européennes devraient être basées sur une **stratégie "Europe"** ou des buts communs et convenus, permettant d'initier une discussion intégrée (sur objectifs) dans les régions métropolitaines. Grace à leur caractère métropolitain, l'Europe et l'internationalisation peuvent les aider à développer une identité commune et à mobiliser les citoyens par rapport à leurs problèmes. En arrivant à un accord sur l'accent principal de leur action, les effets des activités "externes" d'une région peuvent être considérablement accrus.

La **coopération des régions métropolitaines dans les réseaux européens**, tels que le "Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines" (METREX)<sup>30</sup> offre la possibilité d'échanger activement informations et expériences. Les réseaux permettent à leurs membres de prendre contact avec des partenaires potentiels de coopération, pour tirer parti de l'expérience d'autres régions pour leur propre travail et pour avoir un meilleur accès aux institutions mondiale et européennes. Il en va de même, en particulier, pour les réseaux thématiques. De plus, cette forme de coopération peut mettre en valeur la manière dont la région métropolitaine est perçue par les autres

**Les initiatives de jumelage des villes/régions** offrent la possibilité de contacts directs et intensifs ainsi que des échanges d'information détaillés autour de projets dans d'autres métropoles et régions métropolitaines. Les partenariats existants entre les villes, surtout entre toutes les grandes villes des régions métropolitaines, peuvent servir de point de départ pour les relations interrégionales. Jusqu'à maintenant, ce type de partenariat s'est principalement focalisé sur les contacts culturels et les grandes villes. Ces initiatives pour s'étendre à différentes questions et faire intervenir, à long terme, l'ensemble de la région métropolitaine.

**La participation au projets de l'Union Européenne** ne permet pas seulement l'échange d'expérience avec d'autres régions et la collecte de l'expérience qui en résulte mais permet également d'établir des partenariats intra-régionaux et transnationaux stables. Cela aide à comprendre les projets internationaux et à développer les compétences requises ainsi qu'à permettre aux participants de voir plus loin que l'"arrière cour" de leur propre région et

---

<sup>30</sup> [www.eurometrex.org](http://www.eurometrex.org)

institution. De plus, la manière dont sont perçues les régions par les institutions de l'Union Européenne et, à leur tour, la possibilité de ces régions d'exercer une influence sur les institutions peut être améliorée par ce type de projet. En dernier lieu mais non des moindres, le financement supplémentaire de projets peut être obtenu et le bilan du travail produit au cours des projets peut servir de base pour les investissements futurs.

Une **représentation permanente des régions métropolitaines vis-à-vis des institutions de l'UE** (à Bruxelles) assurera en premier lieu à assurer un contact direct avec les décideurs européens, un flux rapide d'informations, des contacts faciles avec des partenaires potentiels ainsi qu'un lobbying et un marketing pour les régions. Celle-ci peut également aider à surmonter des structures ossifiées dans les régions métropolitaines car une position commune conduira à la réussite. De plus, une telle institution peut dynamiser le processus d'internationalisation dans la région et ainsi servir de pierre d'angle à la stratégie marketing interne.

Une représentation conjointe des régions métropolitaines allemandes, peut-être de concert avec une représentation existante ou en conjonction avec des partenaires (par exemple : METREX, des collectivités locales de toute première importance, *Deutscher Verband für Wohnungswesen, Städtebau und Raumordnung e.V.* [Association pour le Logement, décrits ci-avant sont mis en valeur. Ainsi, toutes les régions métropolitaines peuvent bénéficier des contacts existant avec les décideurs politiques.

En outre, les régions métropolitaines devraient mieux utiliser les contacts établis avec d'autres institutions de l'UE (MPE, Comité des Régions). Celles-ci promettent de générer des informations directes ainsi que d'influencer les décisions. La condition centrale est que chaque représentant s'engage véritablement à promouvoir les intérêts régionaux.

Un autre facteur très important est **le flux d'informations européennes vers les régions**. En fait, ce flux est d'autant plus rapide qu'il est à proximité de la source (les institutions européennes) et par conséquent les informations sont plus rapides à collecter et à traiter. Il est également crucial que les informations soient fournies de manière régulière. Obtenir des informations complètes est une condition à une mobilisation à court terme des acteurs autour de futurs projets dans les régions métropolitaines ainsi qu'un degré plus élevé d'endossement du projet de la part des acteurs et des habitants. Dans les régions métropolitaines, un nombre maximum d'acteurs publics et semi-publics (privés) doit être consulté dans le cadre d'un processus intensif ou coordonné via un centre d'informations commun.

**Accueil / organisation de réunions / d'événements des institutions de l'UE** ou conférences autour de questions européennes dans des régions métropolitaines individuelles rendent également possible d'avoir des contacts directs et intensifs avec les décideurs et il en va de même pour la représentation d'intérêts vis-à-vis des institutions européennes. En

conséquence de la forte compétition, ce type de projet nécessite une perspective sur le long-terme.

La région du Randstad aux Pays-Bas est un bon exemple d'une stratégie intéressante pour la formation d'une région métropolitaine avec un alignement européen :

La région du **Randstad** représente 7 des 16 millions d'habitants des Pays-Bas, 40-45% de tous les emplois et 15% du territoire hollandais. Il y a 4 ans, les 4 provinces de North Holland, South Holland, Utrecht et Flevoland décidèrent de créer la "Regio Randstad" avec un bureau basé à Utrecht. Regio Randstad emploie aujourd'hui 8 personnes qui coordonne ses activités. A part le bureau d'Utrecht, Regio Randstad possède un second bureau à Bruxelles. Le travail des deux bureaux du Randstad est perçu comme "une diplomatie régionale orientée autour d'un processus", une promotion à long-terme des intérêts de la région sans pression pour arriver à des résultats à court terme. En 2002, la Regio a été convertie en "association de coopération du Randstad", engageant la participation des villes et des villes-régions d'Amsterdam, Rotterdam, Utrecht et de LaHaye. La coopération européenne et le but de transformer le Randstad en une région métropolitaine européenne sous le nom de "Deltametropolis" sont une priorité de l'Ordre du Jour. En commençant avec les 4 grandes villes, une association s'est constituée sous le même nom dont la base va en s'accroissant et joue le rôle de groupe de réflexion. Avec en toile de fond une situation plutôt non-coordonnée, les grands acteurs publics de la région ont opté pour une coopération entre le niveau de l'état et le niveau municipal, le réseautage étant une option stratégique. Un intérêt commun pour le développement a conduit à la création d'une structure efficace et opérationnelle qui fournit un degré élevé de cohésion en dépit d'une faible institutionnalisation.

## **ANNEXE: Fonctions et importance des régions métropolitaines**

### **1. Définition des régions métropolitaines**

A l'époque des états-nations, la métropole n'était pas un centre politique, économique et culturel d'un pays et n'était pas par là clairement distinguée des autres villes du pays. Surtout dans des états fortement centralisés, les capitales se sont développées en agglomérations au cours des premiers temps, comme le montrent les exemples de Paris ou Londres.

En Allemagne, l'état-nation ne s'est pas développé dans la même mesure. Cette caractéristique particulière a conduit au système de gouvernement fédéral, plus ou moins unique en Europe et à la structure démographique polycentrique de la République Fédérale d'Allemagne. Il n'existe pas une seule agglomération urbaine, beaucoup plus grande que les autres villes du pays, mais un certain nombre de villes-régions avec des structures métropolitaines développées d'égale mesure.

Le débat scientifique actuel est dominé par la définition économique-géographique d'une métropole. Selon cette définition, une ville ou une région prétendant au statut de métropole ou de région métropolitaine doit présenter certaines caractéristiques telles qu'une forte infrastructure, des structures hiérarchiques élevées de prise de décision, un dense réseau de prestataires de services orientés sur la production et un certain nombre d'habitants.

En phase à cette approche, le Rapport d'Aménagement Territorial 2000 définit les régions métropolitaines comme des "agglomérations à forte densité de plus d'un million d'habitants connaissant un développement particulièrement dynamique en termes de critères économiques, tels que la valeur ajoutée, en termes de pouvoir et de revenu et ayant une position et un engagement de tout premier ordre sur la scène internationale."<sup>31</sup>

La plupart des experts pensent que seule l'interaction des différents indicateurs permet de formuler une déclaration qualifiée pour décider si oui ou non une agglomération appartient à la catégorie "région métropolitaine".<sup>32</sup> Cela s'applique également au nombre d'habitants qui, par conséquent, ne peut être utilisé schématiquement. Cependant, cela joue naturellement un rôle, à la fois en termes d'utilisation des infrastructures et des ressources humaines. Les entreprises, par exemple, qui doivent décider de s'installer sur un site dépendent de la disponibilité d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Le "Cadre d'Action pour le Développement Territorial" (1995), adopté par la Conférence des Ministres responsables de l'Aménagement Territorial, ont introduit une nouvelle catégorie pour l'aménagement territorial dans le débat autour des régions métropolitaines, la "région métropolitaine européenne" (RME):

---

<sup>31</sup> Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung BBR (Federal Office for Building and Regional Planning) 2000

<sup>32</sup> cf. Blotevogel 1998, p. 53 a. 67

---

„...localisations géographiques et fonctionnelles don't les fonctions, classés selon les normes internationales comme exceptionnelles, ont un rayon d'influence bien au-delà des frontières nationales. En tant que vecteur du développement social, économique et culturel, elles aideront à préserver la capacité et la compétitivité de l'Allemagne et de l'Europe et à accélérer le processus d'intégration européenne. Un trait crucial des régions métropolitaines européennes est une bonne accessibilité au niveau intercontinental.”<sup>33</sup>

La définition ci-dessus est une contribution importante pour mettre en valeur la position des régions métropolitaines allemandes en Europe. La compétition et les partenariats potentiels ne sont pas limités aux régions métropolitaines allemandes mais comprennent des régions métropolitaines dans les pays voisins qui, dans certains cas, ont de fortes interrelations avec les régions métropolitaines allemandes.

---

<sup>33</sup> Bundesministerium für Raumordnung, Bauwesen und Städtebau (Ministère Fédéral du Transport, de la Construction et du Logement) 1995, p. 27f

## 2. Fonctions métropolitaines dans le contexte national, européen et mondial

L'importance des régions métropolitaines ne diminuera pas, celle-ci au contraire ira en augmentant en conséquence de leur rôle de cadre territorial du réseau économique international.<sup>34</sup> Avec cela en toile de fond, l'importance des fonctions métropolitaines apparaît comme évidente pour le développement de l'état dans son ensemble :

- Elles améliorent la capacité d'innovation et de compétition d'un pays ;
- Elles garantissent l'intégration économique mondiale d'un pays ;
- Elles sont les centres de transfert culturel international.

"Si les qualités localisationnelles des régions métropolitaines sont le facteur décisif de la compétition mondiale de demain, ni les états ni les villes ne peuvent être indifférents à la capacité et à la compétitivité du système urbain ou métropolitain respectif."<sup>35</sup>

Les descriptions fonctionnelles contenues dans les documents d'aménagement territorial allemands et européens peuvent être différenciés et spécifiés de manière plus détaillée sur la base du catalogue de fonctions publiées par Hans H. Blotevogel. Les régions métropolitaines opèrent différentes tâches pour les municipalités voisines et bien au-delà. Celles-ci peuvent être divisées en pouvoirs de prise de décision et de contrôle, en fonctions d'innovation et de coopération et en fonctions de porte. Elles ne sont pas considérées comme des fonctions séparées mais elles sont inter-dépendantes et complémentaires. En même temps, il est possible de décliner une liste d'indicateurs de ce catalogue qui peuvent être utilisés pour identifier la position d'une région métropolitaine par rapport aux autres régions.

Fonctions métropolitaines	Indicateurs dérivés
<b><i>Prise de décision et contrôle</i></b>	
- Economie privée	Sièges d'entreprises nationales et internationales, secteur financier (banques, bourse, etc...), prestataires de services orientés sur les services aux entreprises
- Etat	Gouvernement central ou état ( <i>Land</i> ), Ambassades ou consulats étrangers
- Autres organisations	Organisations européennes et internationales (UE, NU), ONG internationales
<b><i>B Innovation et compétition</i></b>	
- Génération et dissémination de connaissance	Universités et autres institutions d'enseignement supérieur, instituts de

<sup>34</sup> Blotevogel 2000, p. 165

<sup>35</sup> ibid. p. 164

	recherche (par exemple, "liste bleue" d'instituts)
- Innovation économique-technique	Instituts de R & D, prestataires de services du domaine de la connaissance
- Innovation sociale et culturelle	Infrastructures culturelles (théâtres, musées, etc.) Lieux de communication sociale Festivals (événements tels que la "Love Parade" à Berlin, grands événements sportifs, <i>Oktoberfest</i> , etc.), Diversité culturelle
<b>C Fonctions de porte</b>	
- Accès aux individus	Centre de transport longue distance (accès aux réseaux routiers rapide, liaisons ferroviaires, liaisons aériennes et ports maritimes, etc...)
- Accès à la connaissance	Media (télévision, journaux, etc.), congrès, bibliothèques, centres de télécommunication
- Accès aux marchés	Salon professionnels, expositions

Surtout pour des entreprises opérant sur la scène mondiale qui ont besoin de prendre des décisions quant au lieu d'implantation, il est très important pour une région d'être proches des décideurs politiques et économiques. Basées sur le nombre d'entités politiques, de sièges sociaux ou d'entités similaires physiquement présentes sur un site, on peut tirer des conclusions quant à la qualité de la fonction de prise de décision d'une région métropolitaine.

En conséquence de l'importance croissante de la Recherche et Développement (R&D) pour l'économie, la capacité d'une région de générer et de disséminer la connaissance prend une signification plus grande. Par delà la "production" de la connaissance, on a besoin d'avoir un lien étroit entre la fonction R&D et l'économie. La quantité d'instituts d'enseignement et de formation est d'importante mais la qualité des instituts de recherche dans une région est d'autant plus importante. Combien d'instituts de recherche sont basés dans une région ou quel est le niveau d'investissement en R&D dépensé par l'économie locale ? Ce sont les caractéristiques qui pourraient être utilisées pour évaluer la capacité d'une région métropolitaine pour l'innovation et la compétition.

Il semble évident que le caractère international et cosmopolite d'une région métropolitaine est d'importance vitale. Etre une "porte" signifie fondamentalement d'avoir un bon accès aux

ressources humaines, à la connaissance et aux marchés et d'améliorer ainsi le pouvoir d'attrait et la projection d'une région métropolitaine au-delà des frontières nationales.

La disponibilité de vols directs et d'accès internationaux aux liaisons ferroviaires européennes à grande vitesse est importante pour les grandes fonctions métropolitaines.<sup>36</sup> L'établissement de liaisons de transports multi-modaux entre les régions métropolitaines en Allemagne et en Europe est une condition pour le positionnement des régions individuelles.

L'organisation de salons professionnels et de congrès internationaux aide à faire découvrir la région, à préserver d'anciens marchés et à en développer de nouveaux.

Une caractéristique importante d'une région métropolitaine est son attrait international. La présence d'organisations et d'entreprises internationales, la diversité culturelle et l'ouverture d'esprit envers les individus du monde entier met en valeur la manière dont la région est perçue dans le monde entier.

Un autre facteur tout aussi important pour le caractère international d'une région métropolitaine est : les conditions et l'environnement créés pour les entreprises, les scientifiques et les artistes internationales qui veulent y travailler et y vivre. La première étape dans cette direction sont les fonctionnaires qui devraient au moins parler anglais comme la *lingua franca* d'aujourd'hui. Quelles sont les barrières officielles pour un entrepreneur international qui souhaite s'établir dans les affaires dans une région métropolitaine allemande ? Ses enfants peuvent-ils aller dans des écoles internationales ? Les universités allemandes offrent-elles un nombre suffisant de cours internationaux ?

L'argument le plus important en faveur d'une concentration géographique de ces fonctions dans une ou plusieurs régions métropolitaines trouve son fondement dans la théorie des bénéfices de l'agglomération / urbanisation. La concentration géographique des activités dans une ou plusieurs industries conduit aux effets positifs d'échelle externe. Une productivité plus grande du travail et du capital, par exemple, réalisées par les entreprises basées dans les régions métropolitaines donne des preuves de ces effets positifs. Ces éléments sont, cependant, contrebalancés par les effets négatifs de l'agglomération (facteurs de coûts plus élevés, taxes et contributions plus élevés, préférence pour une main-d'oeuvre habitant dans des zones vertes ou en milieu rural, etc...). Pour de nombreuses industries du secteur de la production, les zones rurales fournissent de nos jours de meilleures conditions d'implantation. Certaines parties des entreprises de commerce et de transport montrent une tendance à se déplacer vers des sites en périphérie / banlieue. En dépit de la communication mondiale, la concentration des activités économiques dans les métropoles et les régions métropolitaines est toujours importante. On peut identifier quatre raisons à cela :

- Les contacts en face à face sont indispensables pour de nombreuses formes et objectifs de communication (confidentialité, complexité, avantage temporel).

---

<sup>36</sup> cf. Krätke 1992, p. 40

- Les régions métropolitaines offrent de robustes infrastructures "hard" et "soft" nécessaires pour bien des activités (transport, prestataires de services spécialisés, etc.).
- Les régions métropolitaines ont des marchés de l'emploi hautement différenciés.
- Les régions métropolitaines offrent un environnement attrayant où vivre pour des personnes hautement qualifiées, avec des ambitions de carrière et / ou ayant des intérêts culturels.<sup>37</sup>

Pour arriver à un aménagement et des politiques stratégiques adéquats, les facteurs suivants qui influencent le système allemand des métropoles et des régions constituent des conditions importantes de frontières :

- La réunification de l'Allemagne a apporté et apporte encore des basculements dans la division du travail entre les régions allemandes. La structure sous-jacente de cette division avait été relativement stable par le passé dans les deux parties de l'Allemagne. Une nouvelle structure commune pour la division des fonctions est désormais en évolution. Ce processus est, de plus, alimenté par l'intégration européenne et l'incorporation de métropoles allemandes dans le réseau européen des métropoles et par voie de conséquence par une compétition grandissante.
- L'économie est marquée par des changements structurels vers une plus grande flexibilité et spécialisation. Le développement d'une structure appelée "économie réseau flexible" devient apparent. La mondialisation, la transformation des économies nationales en une "économie mondiale" unique et l'intensification qui s'en suit en termes de concurrence de marchandises, de services et d'information, de facteurs de production tels que le capital, la main-d'oeuvre, la connaissance et les sites d'implantations d'entreprise exercent une certaine pression sur les gouvernements pour harmoniser les politiques, par exemple, les politiques fiscales et locales. En même temps, il existe de nouvelles options qui s'offrent aux politiques régionales et locales pour promouvoir les sites.
- La crise du marché de l'emploi et la crise financière de l'état (en partie causée par la crise de l'emploi) nécessitent un réalignement des politiques économiques pour servir les objectifs de développement des métropoles et des régions (en réaction au besoin de garantir leur position dans la compétition mondiale).<sup>38</sup>
- De plus, l'infrastructure de communication, à la fois en termes de télécommunications et de transport (à grande vitesse), est continuellement optimisée comme une des forces vectrices derrière les processus mentionnés ci-avant.

---

<sup>37</sup> Blotevogel 2000, p. 164f

<sup>38</sup> Blotevogel 2001, p. 157ff

---

- Les changements de structure d'âge dans la population et les risques occasionnés par la pollution environnementale peuvent également avoir une grande influence, en particulier dans les grandes agglomérations.<sup>39</sup>

Le concept de "région métropolitaine" n'est pas limité aux grandes régions. Les objectifs et le contenu central du concept de "région métropolitaine" sont l'intégration territoriale et la participation des métropoles et des régions au sein du bassin d'une région métropolitaine – et non un affaiblissement de leur position.<sup>40</sup>

---

<sup>39</sup> Ritter 1995, p. 393

<sup>40</sup> Blotevogel 1998, p. 57

## Bibliographie

Akademie für Raumforschung und Landesplanung (ARL) (1998), Regionale Verwaltungs- und Planungsstrukturen in Großstadträumen, Forschungs- und Sitzungsberichte 204, Hannover.

Behrendt, H.H./Kruse, C. (2001), Die Europäische Metropolregion Zürich – die Entstehung des subpolitischen Raumes, in: Geographica Helvetica (GH) 2001, S. 202-213.

Blotevogel, H.H. (1998), Europäische Metropolregion Rhein-Ruhr: Theoretische, empirische und politische Perspektiven eines neuen raumordnerischen Konzeptes, Schriften des Institutes für Landes- und Stadtentwicklungsforschung des Landes Nordrhein-Westfalen 135, Dortmund.

Blotevogel, H.H. (2000), Gibt es in Deutschland Metropolen? Die Entwicklung des deutschen Städtesystems und das Raumordnungskonzept der „Europäische Metropolregionen“, in: Matejovski, D., Metropolen. Laboratorien der Moderne, Schriftenreihe des Wissenschaftszentrums Nordrhein-Westfalen 5, Frankfurt, S. 139-167.

Blotevogel, H.H. (2001), Die Metropolregionen in der Raumordnungspolitik Deutschlands – ein neues strategisches Raumbild?, in: Geographica Helvetica (GH) 2001, S. 157-168.

Blotevogel, H.H. (2002), Metropolregionen in Deutschland. Einige Thesen zur Begründung einer metropolenorientierten Politik von Bund, Ländern und Städten, Thesenpapier für den Initiativkreis Metropolregionen in Deutschland, 18.3.2002 (unveröffentlicht, [www.zukunftsregionen.de](http://www.zukunftsregionen.de)).

Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (BBR) (2000), Raumordnungsbericht 2000, Berichte, Bd. 7, Bonn.

Bundesministerium für Raumordnung, Bauwesen und Städtebau (BMBau) (1995), Raumordnungspolitischer Handlungsrahmen. Beschluß der MKRO in Düsseldorf am 8. März 1995, Bonn.

Bundesministerium für Raumordnung, Bauwesen und Städtebau (BMBau) (1997), Entschlüsse der Ministerkonferenz für Raumordnung 1993-1997, Bonn.

Dellemann, P. u.a. (1999), Zur regionalen Entwicklungssteuerung in Stadtregionen, in: Akademie für Raumforschung und Landesplanung (ARL), Die Region ist die Stadt, Forschungs- und Sitzungsberichte 206, Hannover, S. 86-89.

Europäische Gemeinschaften (EG) (1999), EUREK. Europäisches Raumentwicklungskonzept, Luxemburg.

Fürst, D. (2001), Regional Governance – ein neues Paradigma der Regionalwissenschaften, in: Raumforschung und Raumordnung, Heft 5/6, 2001, Hannover, S. 370-380.

Gemeinsame Landesplanungsabteilung Berlin-Brandenburg (GL) (2001), Metropolitan Areas. Regional Systems of European Capitals. Strategies for a Sustainable Development, Potsdam.

Gödecke-Stellmann, J./Müller, A./Strade, A.. (2000), Konkurrenz und Kooperation. Europas Metropolregionen vor neuen Herausforderungen, in: Informationen zur Raumentwicklung (IzR) 2000, S. 645-656.

Häußermann, H. (2000), Es muss nicht immer Metropole sein“, in: Matejovski, D., Metropolen. Laboratorien der Moderne, Schriftenreihe des Wissenschaftszentrums Nordrhein-Westfalen 5, Frankfurt, S. 67-79.

Heeg, S./Klagge, B./Oßenbrügge, J. (2000), Kooperation zwischen Metropolregionen. Ansatzpunkte für die verstärkte Zusammenarbeit von Hamburg und Berlin auf der Basis der Erfahrungen internationaler und nationaler Städtekooperationen, Hamburg.

Kilper, H. (1998), Die Rolle der Regionen im Strukturwandel, in: Akademie für Raumforschung und Landesplanung (ARL), Kooperation im Prozess des räumlichen Strukturwandels, Hannover, S. 40-49.

Kragt, R.H. (1998), Grenzüberschreitende Kooperationen und Europäisches Raumentwicklungskonzept. Die Rolle der Regionen im Strukturwandel, in: Akademie für Raumforschung und Landesplanung (ARL), Kooperation im Prozess des räumlichen Strukturwandels, S. 120-123.

Krätke, Stefan (1992), Hierarchie und Vernetzung im europäischen Städtenetz, TU Hamburg-Harburg FSP 1-06 Stadtökonomie, Diskussionsbeitrag 13, Hamburg.

Kovitz, J.W. (2000), Changing Economies: The Territorial Dimension, in: Informationen zur Raumentwicklung (IzR) 2000, S. 657-664.

Kunzmann, K.R. (1995), Europäische Städtenetze und die Hauptstadt Berlin, in: Informationen zur Raumentwicklung (IzR) 1995, S. 127-134.

Read, R. (2000), Chances and Potentials of Networks in Supporting Future-oriented Development in Metropolitan Regions, in: Informationen zur Raumentwicklung (IzR) 2000, S. 737-744.

Ritter, E.-H. (1995), Raumpolitik mit "Städtenetzen" oder: Regionale Politik der verschiedenen Ebenen, in: Die Öffentliche Verwaltung (DÖV) 1995, S. 393-403.

Ritter, E.-H. (1997), Europäische Metropolregion Rhein-Ruhr oder: Kann aus einer Städte-Agglomeration eine Metropolregion werden? In: Akademie für Raumforschung und Landesplanung (ARL), Räumliche Disparitäten und Bevölkerungswanderungen in Europa; Regionale Antworten auf Herausforderungen der europäischen Raumentwicklung, Forschungs- und Sitzungsberichte (FuS) 202, Hannover, S. 156-171.

Sassen, S. (2001), *The Global City: New York, London, Tokyo*, 2. Aufl. Princeton.

Schabhüser, B. (1995), Hauptstadtreionen in Europa. Einführung, in: Informationen zur Raumentwicklung (IzR) 1995, H. 2/3, S. I-IV.

Schamp, E.W. (2001), Der Aufstieg von Frankfurt/Rhein-Main zur europäischen Metropolregion, in: *Geographica Helvetica (GH)* 2001, S. 169-178.